RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2021

Association Compagnie Olivier Dubois
52 Boulevard Magenta
75010 Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Compagnie Olivier Dubois relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment pour ce qui concerne l'analyse des arrêtés de subventions et des différents contrats d'engagement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes adressés à l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Denis, le 13 juin 2022.

Le commissaire aux comptes
SARL LE-CAC



Vincent LAMY

BILAN ACTIF

ASS COD

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	3 500	3 500		1 016
Autres	27 011	22 480	4 531	6 727
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	6 120		6 120	6 120
TOTAL (I)	36 631	25 980	10 651	13 863
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	59 989		59 989	63 581
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	24 803		24 803	61 762
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	270 934		270 934	86 740
Charges constatées d'avance	2 551		2 551	1 571
TOTAL (II)	358 278		358 278	213 654
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	394 909	25 980	368 930	227 517

BILAN PASSIF

ASS COD

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF		Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau		28 960	2 602
Excédent ou déficit de l'exercice		11 823	26 358
	Situation nette (sous total)	*40 783*	*28 960*
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	40 783	28 960
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		180 000	
	TOTAL (II)	180 000	
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (III)		
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 610	5 990
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 978	31 119
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		76 745	95 371
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 813	5 000
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		36 000	61 078
	TOTAL (IV)	148 146	198 557
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	368 930	227 517

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	500 439	247 603
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	290 728	354 355
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		15 850
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	383	1 285
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	791 551	619 093
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	250 065	207 412
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	11 557	6 598
Salaires et traitements	301 856	235 981
Charges sociales	71 883	88 087
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 779	7 730
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	180 000	
Autres charges	33 767	46 932
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	853 908	592 740
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-62 357	26 353
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		223
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		223
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		-223

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-62 357	26 129
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	75 482	3 749
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	75 482	3 749
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	980	2 760
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	980	2 760
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	74 502	989
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	322	761
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	867 033	610 786
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	855 210	584 429
EXCÉDENT OU DÉFICIT	11 823	26 358
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	20 400	20 400
Bénévolat		
TOTAL	20 400	20 400
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	20 400	20 400
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	20 400	20 400
TOTAL	11 823	26 358

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association C.O.D a pour objet social de créer des œuvres chorégraphiques, musicales, performatives, des notations chorégraphiques ; d'organiser des performances, des expositions, des événements culturels faisant intervenir la danse, la musique, la vidéo, l'art plastique, les arts visuels, la photographie, la littérature et autres formes d'écriture, le cinéma et le théâtre ; d'éditer des livres ; de promouvoir ces événements et les artistes qui y participent ; de procéder à l'enregistrement audio et vidéo de ces événements ; de développer un site internet sur ces événements ; et plus généralement de mettre en œuvre toute action se rapportant directement ou indirectement à l'objetou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel technique	2 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau	3 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CRISE SANITAIRE

Les incidences de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur l'activité de l'association COD :

- recours à l'activité partielle sur la période de février à mai, les indemnités perçues s'élèvent à 29 710 €
- les exonérations de charges sociales et l'aide au paiement comptabilisées sur l'exercice 2021 sont de 80 124 €
- le montant des dédits reçus pour annulation de spectacles est 58 000 €
- le montant du fonds de solidarité perçu est de 10 000 €
- la création du spectacle Tragédie prévu dans la convention plurianuelle 2018-2021 avec la DGCA, article 1, n'a pas pu se faire en 2021, elle est reportée sur l'exercice 2022, afin de permettre son financement, l'association a comptabilisé un fonds dédiés d'un montant de 180 000 €, le budget de la création est de 215 150 € et les apports des coproducteurs de 35 000 €.

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions — Sur sol propre			
	Constructions — Sur sol d'autrui			
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 500,00		
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles — Matériel de transport	8 333,33		
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique	17 109,69		1 568,00
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	28 943,02		1 568,00
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	6 120,00		
	TOTAL	6 120,00		
	TOTAL GENERAL	35 063,02		1 568,00

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			3 500,00	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles — Matériel de transport			8 333,33	
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			18 677,69	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL			30 511,02	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			6 120,00	
	TOTAL			6 120,00	
	TOTAL GENERAL			36 631,02	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		2 484,03	1 015,97		3 500,00
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	8 333,33			8 333,33
	Mat. bureau et informatiq., mob.	10 383,12	3 763,25		14 146,37
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		21 200,48	4 779,22		25 979,70
TOTAL GENERAL		21 200,48	4 779,22		25 979,70

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation

financières

exceptionnelles

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		6 120,00		6 120,00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		59 989,49	59 989,49	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	8 668,35	8 668,35	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	(3)	16 134,91	16 134,91	
	Charges constatées d'avance		2 551,00	2 551,00	
	TOTAUX		93 463,75	87 343,75	6 120,00

Renvois

(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 551,00
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	2 551,00

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	2 602,30		2 602,30		26 357,84		28 960,14
Excédent ou déficit de l'exercice	26 357,84		26 357,84	26 357,84	11 822,92	26 357,84	11 822,92
TOTAUX	28 960,14		28 960,14	26 357,84	38 180,76	26 357,84	40 783,06

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédies issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
DGCA	200 000,00		200 000,00		20 000,00			180 000,00	
TOTAL	200 000,00		200 000,00		20 000,00			180 000,00	

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	2 610,40	2 610,40		
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		29 978,00	29 978,00		
Personnel & comptes rattachés		9 354,48	9 354,48		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		59 693,38	59 693,38		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	322,00	322,00		
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 043,77	2 043,77		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	5 331,00	5 331,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		2 813,43	2 813,43		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		36 000,00	36 000,00		
TOTAUX		148 146,46	148 146,46		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	36 000,00
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	36 000,00

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 240,00
Dettes fiscales et sociales	20 503,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 813,43
TOTAL DES CHARGES À PAYER	29 556,43